

Le coup de foudre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 21

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cœur débordant d'espoir, se poster à sa place accoutumée. Il s'installe.

Ah ! d'abord il faut que je vous dise que les pêcheurs à la ligne se divisent en deux classes distinctes : 1° le pêcheur qui désire prendre quelque chose, — la pratique, — et qui ne prend rien du tout ; 2° le pêcheur artiste, — le platonique, — venant « tremper du fil dans l'eau » pour se distraire, qui ne désire rien prendre, et qui ne prend rien non plus.

Mon ami est des premiers.

Le voici donc à l'affût. Le poisson n'a qu'à se bien tenir. Les asticots, empalés, se dandinent à l'hameçon.

Rythmiquement, il balance sa ligne, en avant, en arrière, puis, soudain, il la plonge... flac !... Alors, mon ami, l'œil avide dardé sur l'étang, un sourire malicieux sur les lèvres, s'immobilisant, s'abîme dans la contemplation fixe du bouchon rouge... Il attend !...

Depuis une demi-heure environ, il savourait ce chaste plaisir et voyait déjà son bouchon osciller sous l'influence de secousses légères pleines de promesses, quand, en face de lui, sur le bord opposé de l'étang, un individu surgit, criant à tue-tête :

— Hé ! hé ! l'homme !... hé ! là-bas !

D'un geste furieux, mon ami fit signe à l'importun de se taire, mais la voix reprit de plus belle.

— Hé ! l'homme, avez-vous un permis, là-bas ?... Oui ?... Vous avez un permis ?... Eh bien, montrez-le !

Et le garde s'approcha rapidement.

Rouge de colère, — car la voix tonitruante avait effrayé les poissons — mon ami prit son permis et le jeta tout ouvert aux pieds de gèneur.

— Oui ! que vous êtes en règle ; milles excuses ! continua le garde avec un gros rire... De quoi vous fâchez-vous ? Les poissons n'entendent point... puisqu'ils sont muets ! Ah ! ah ! Alors, vous aimez pêcher, monsieur ? Je le devine. Vous êtes un amateur, quoi ! Moi, je préfère jouer du tambour : chacun ses goûts, pas ? Je regrette de n'avoir pas apporté mon tambour... Un bel instrument !... J'ai ma femme qui...

— Mais taisez-vous donc ! hurla le pêcheur d'un ton désespéré.

— Oh ! ça ne mord pas ! repartit le garde placidement, n'ayez pas peur !

Il alluma sa pipe et s'en alla à pas lourds, clamant le plus faux, mais le plus fort possible :

J'ai deux grands bœufs dans mon étable !

Quand le garde se fut éloigné, mon ami poussa un long soupir de soulagement, puis relança sa ligne.

Les poissons commençaient à reprendre confiance. Le temps avait marché ; le soleil brillait haut dans le ciel, aveuglant le pêcheur, le cuisant à petit feu.

Un homme passa, qui fit baigner son chien dans l'étang. L'animal se livra à une série de plongeon bruyants, battant l'onde, aboyant de plaisir ; il vint ensuite se secouer à deux pas de mon ami, qu'il doucha copieusement.

L'homme siffla son chien et partit. Le calme s'étant rétabli, mon ami put distinguer vaguement une jeune carpe qui se dirigeait vers son asticot... Tic ! un petit coup à gauche ! Tac ! un petit coup à droite... elle mordra... En voilà des émotions !... Tic ! encore un petit coup à gauche... puis zigzag ! un tête à queue, et le carpil-lon disparut...

Mais quelle pouvait être la cause de cette fuite soudaine ?

Une voix cria derrière le pêcheur.

— Tiens ! un pêcheur à la ligne !

Et, immédiatement, vingt, trente, quarante jeunes gens l'entourèrent, le regardant avec curiosité.

Et ce fut durant un quart d'heure, des excla-

mations, des rires, des cris, des gambades à n'en pas finir.

Les poissons, effrayés, se tapirent dans leurs retraites. Plus un ne remontra le bout du nez.

Les jeunes gens s'étaient retirés. Dans la campagne, plus un bruit.

Mais mon ami ne s'illusionnait pas ; il sentait que c'en était fini pour la journée. Il serra ses instruments de pêche, ajusta son veston, secoua son pantalon qui pendant la longue station assise était remonté au-dessus des souliers ; il s'étira longuement bras et jambes ; il jeta, par acquit de conscience, un dernier regard sur l'eau, qui clapotait le long de la berge qu'elle bordait d'une dentelle d'écume. Pas un goujat n'en troublait la sérénité.

Alors, comme la veille, comme l'avant-veille, comme les jours précédents, d'apparence résigné, il reprit lentement le chemin de son domicile, en marmottant entre ses dents :

— Quels temps ! quel pays ! quel gouvernement, tout de même ! On n'est pas fichu seulement de pêcher en paix !

Le coup de foudre.

Caché dans le nuage
L'amour suit les amants ;
Ce dieu, pendant l'orage,
Profite des instants.

C'est ce quatrain, sans doute, qui faisait dire à Louis XIV qu'une nuit d'orage, à Paris, lui valait dix mille sujets.

ON CHANTAIENT TOUT DE MÊME

C'ÉTAIT VERS 1740.

Depuis deux siècles déjà, l'unité de la patrie vaudoise était brisée ; la patte de Berne s'était apesantie sur ses plus belles parties. Fribourg et le Valais s'étaient appropriés le restant. La poétique et gracieuse Gruyère, qui rêvait une existence indépendante et des institutions semblables à celles des cantons primitifs, n'avait pas davantage échappé au joug.

Un sombre puritanisme avait remplacé dans les hautes vallées de la Sarine les joyeux ébats, les chants et les danses qui l'animaient jadis. A peine, sans doute, tolérât-on dans les solitudes des Alpes les chants des armailis, ce ranz des vaches que devait plus tard remettre en honneur J.-J. Rousseau.

Dans le bas pays et surtout sur les bords du Léman, dans les nombreux villages qui l'animent, dans nos petites cités où la vie rustique dominait les premiers pas d'une industrie sortant des langes, dans ces bourgades où tout le monde parlait patois, il était d'usage, dans les belles soirées d'été, de *ronder* ici dans les prés, ailleurs sur les places publiques en répétant des chansons, la plupart patoises, plus ou moins égrillardes. Celles qu'on a recueillies annoncent une singulière réaction contre les austérités qui suivirent les premières années de la Réformation et contre les lois somptuaires par lesquelles le gouvernement de LL. EE. essayait en vain, encore au XVIII^e siècle, de lutter contre l'esprit nouveau qui commençait à envahir les riantes contrées du Pays-de-Vaud, après sa longue servitude.

Il y avait alors des mœurs moins gourmées, moins de préoccupations des intérêts matériels, moins de fallacieuses déclamations politiques, mais en revanche régnait la vie de famille, beaucoup de cordialité et une sorte d'égalité relative. Nos gros ne dédaignaient pas alors d'aller à la pinte de Jean-Pierre ou de Jean-François, causer le verre en main avec Jacques ou Louis ; le bailli lui-même et les autres gens du château venaient danser et prendre part à la coquille ou à la farandole avec les lavandières, les revendeuses ou les plus humbles journaliers. « Les foins, les moissons, les effeuilles, les vendanges, a dit M. Vulliemin dans son char-

mant ouvrage sur le canton de Vaud, se faisaient au milieu des chants. Telle chanson rustique, commencée près de Lausanne, se redisait de vigne en vigne et de refrain en refrain jusqu'à Vevey. »

Rappelons l'une des plus populaires de ces coraules.

Tout là-haut sur les montagnettes,
Pour le vigneron, pour le vigneron, tant belle vi-
L'y a un berger fort honnête, } gnerette,
O gay, gay, gay, pour la vignerette } bis.
Bon, bon, bon, pour le vigneron }
Il veut que je sois sa maîtresse,
Et moi je ne la veux pas être,
Pour le vigneron, etc.
J'aime mieux rester fillette
Que d'être à ces hommes sujette ;
Ils veulent partout être les maîtres,
Jusqu'à l'eau qu'il y a dans la seille ;
Ils veulent relaver les écuëles
Et ils nous cassent les plus belles.
O gay, gay, etc.

Et celle-ci, due sans doute à quelque jeune tabellion en goguette.

Ma mère, je m'en vais au bois

— Ma fille, qui va avec toi ?

Hi, hi, ha, ha, là, là, là, là,

Ma fille, prends bien garde à toi.

— Oh ! ma mère ne craignez pas.

Quand ils fur't au milieu du bois,

Lui dit : Ma mie, embrasse-moi.

— Oh ! non, Monsieur, je n'oserais,

Car si ma mère le savait !

Bien bâtonnée je serais.

— Les oiseaux du bois parlent-ils ? —

— Nui da, quand ils sont biens appris,

La caille dit en son latin :

Tous les hommes ne valent rien

Et les garçons encore moins ;

Pour les femmes l'on n'en dit rien,

Et des filles rien que du bien.

Ainsi chantaient nos pères-grands.

Théâtre. — Tout finit. L'été, qui vient enfin, ferme les portes des théâtres. Notre saison d'opérette, très brillante, en est déjà à sa semaine de clôture. En voici le programme :

Dimanche 23 mai : *Boccace*, opérette en 3 actes, musique de Suppé. Mardi 25 et jeudi 27 : *Les Cloches de Corneville*, musique de Planquette. Vendredi 28 : *La Périchole*, musique d'Offenbach.

Favey et Grognuz

Nouvelle édition.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire..... de la nouvelle édition des récits de Louis Monnet, ayant pour titres : *Favey et Grognuz aux expositions universelles de 1878 et 1889, à Paris ; Course à Fribourg, pendant le Tir fédéral, puis à Berne ; Favey et Grognuz à la Fête des Vignerons de 1889*, et s'engage à en payer la valeur, Fr. 2.— (prix de souscription), à réception de l'ouvrage.

Signature :

Adresse (bien lisible) :

N.-B. — Prière d'envoyer ce bulletin sous enveloppe non fermée et affranchie de 2 cent., à l'adresse de la Rédaction du Conteur vaudois, Estraz 23, Lausanne.

On peut aussi souscrire à l'Administration du Conteur, chez M. E. Monnet, négociant, rue de la Louve, 10.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez Walther Gyggax, fabricant, Bleienbach. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.